

## **C.H.S.C.T Spécial d'Île de France du 6/05/2019**

Monsieur le Président,

Si le profond malaise qui traverse nos services n'a hélas, pas connu un épilogue favorable à l'heure où nous nous exprimons, parce que les conditions de travail au sein des services sous la coupe de ce CHSCT imposent notre présence à la reconvoction de cette instance, nous nous retrouvons ce jour face à vous.

Que nos hauts responsables, politiques et administratifs, qui s'emmurent dans leur mutisme et leur fierté réalisent que le bien-être au travail mérite quelques concessions, et comprennent que le rôle d'une organisation syndicale, telle que nous le concevons à la CFDT Douane, est de se faire l'écho des revendications légitimes des personnels.

Contrairement aux discours de nos hauts responsables « communicants », les organisations syndicales ne ferment pas la porte à un dialogue dès lors qu'il se veut constructif et positif pour les personnels.

Outre les malaises qui impactent nos collègues de province, les problématiques qui sont propres à l'Île de France revêtent un caractère atypique et engendrent une profonde désaffection et un manque d'attractivité parmi les personnels douaniers. Les recrutements sans concours de candidats franciliens ne seront pas LA SOLUTION MIRACLE.

D'autres malaises touchent nos collègues des S.M.S depuis quelques mois, et pourtant, les propositions constructives des organisations syndicales, et de la CFDT Douane plus particulièrement, empreintes de pragmatisme, n'ont qu'un but : prendre en considération les doléances de nos collègues afin de leur permettre de réaliser leurs missions avec un maximum d'efficacité, tout en prenant en considération leurs contraintes de fonctionnement, leurs environnements extérieurs de travail et leurs rythmes de travail contraignants.

Pour la CFDT Douane, les personnages jaloux des revenus découlant des frais de déplacement des agents S.M.S, personnages qui ne sont pas toujours ceux qui perçoivent les plus faibles allocations complémentaires de fonctions, n'ont pas leur place dans un processus constructif d'échanges sur la question des conditions de travail des agents des Scanners Mobiles. Ces envieux du haut revenu, nous les avons déjà rencontrés lorsque l'élément nautique de la B.S.M a été revu à la baisse il y a quelques années. Ces frustrations sont nuisibles et ne permettent pas d'entrer dans le fond des débats, mais chut, rien de doit changer à la BSM en matière de conditions de travail !

Le point fantôme numéro 11 de cet ordre du jour relatif au transfert de certains services vers la future DNGCD méritait d'être préparé en amont de cette séance, car des inquiétudes existent parmi nos collègues impactés par ce transfert, toutefois nos élus attendront de vous des réponses claires à leurs questions.

Enfin, nous tenons à remercier nos collègues des services supports de la D.I d'Île de France pour la qualité des travaux préparatoires produits et remis en amont de cette instance.

*Les élus au C.H.S.C.T Spécial d'Île de France*